

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20250923_P_121
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « MARIE CHARLOTTE ABRIAL » pour des ateliers langage des signes à destination des jeunes enfants et des assistantes maternelles qui fréquentent les Relais Petite Enfance du territoire.

Le Président,

N° 20250923_P_121

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Marie-Charlotte ABRIAL
Intervenante communication gestuelle
4 rue des Amandine
42340 VEAUCHE**

Pour 8 ateliers langage des signes en faveur des jeunes enfants et des assistantes maternelles qui fréquentent les Relais Petite Enfance du territoire

Date : Du mois d'octobre au mois de décembre 2025

Participants : Jeunes enfants et assistantes maternelles

Lieu : 4 Relais Petite Enfance du territoire

Montant : 858€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 23 septembre 2025

AR Prefecture

043-244301131-20250923-20250923_P_121-AU
Reçu le 21/10/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

